

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 04.03.2016**

**Présents** : LE DENN Valérie, CILLARD Hervé, LEVER Joël, MANCHEC Pascal, LE GALL Véronique, QUERE Guillaume, QUERE Monique, PLUSQUELLEC Jonas, PARANTHOEN Ariane, DILASSER Olivier

**Absent** : CLOAREC Jean-Pierre

**Procuration** : CLOAREC Jean-Pierre à QUERE Monique

**Secrétaire de séance** : MANCHEC Pascal

➤ **Approbation du compte de gestion 2015**

*Délibération 2016-06*

Le Conseil Municipal de BOTSORHEL, réuni sous la présidence de Madame Valérie LE DENN, Maire de Botsorhel, après s'être fait présenté le budget primitif 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer : Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ; considérant que les opérations sont régulières et justifiées.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur ;  
Visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni d'observation, ni de réserve de sa part.  
**Unanimité**

➤ **Approbation du compte administratif du budget ASPL 2015**

*Délibération 2016-07*

Sous la Présidence de Monsieur CILLARD Hervé, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget ASPL 2015 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement	
Dépenses	74 002.02 €
Recettes	66 252.38 €

Hors de la présence de Madame Valérie LE DENN, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget ASPL 2015.

**Unanimité**

➤ **Approbation du compte administratif du budget Eau 2015**

*Délibération 2016-08*

Sous la Présidence de Monsieur CILLARD Hervé, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Eau 2015 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement

Dépenses 19 803.00 €

Recettes 21 040.68 €

Investissement

Dépenses 15 150.00 €

Recettes 17 895.19 €

Hors de la présence de Madame Valérie LE DENN, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget Eau 2015.

***Unanimité***

➤ **Approbation du compte administratif du budget Assainissement 2015**

*Délibération 2016-09*

Sous la Présidence de Monsieur CILLARD Hervé, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget assainissement 2015 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement

Dépenses 22 107.47 €

Recettes 24 958.25 €

Investissement

Dépenses 3 765.00 €

Recettes 12 612.42 €

Hors de la présence de Madame Valérie LE DENN, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget assainissement 2015.

***Unanimité***

➤ **Approbation du compte administratif du budget Commerce 2015**

*Délibération 2016-10*

Sous la Présidence de Monsieur CILLARD Hervé, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Commerce 2015 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement	
Dépenses	5 834.87 €
Recettes	6 471.16 €

Investissement	
Dépenses	4 486.00 €
Recettes	7 320.65 €

Hors de la présence de Madame Valérie LE DENN, Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget Commerce 2015.

***Unanimité***

➤ **Approbation du compte administratif du budget Communal 2015**

*Délibération 2016-11*

Sous la Présidence de Monsieur CILLARD Hervé, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2015 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement	
Dépenses	305 873.31 €
Recettes	376 914.48 €

Investissement	
Dépenses	168 402.89 €
Recettes	176 049.78 €

Hors de la présence de Madame Valérie LE DENN, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget communal 2015.

***Unanimité***

➤ **Affectation du résultat 2015 - Service Eau**

*Délibération 2016-12*

Vu le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 qui correspond à un excédent de 1237.68 €.

Vu le résultat antérieur cumulé qui correspond à un excédent de 0.00 €.

Vu le résultat final au 31 Décembre 2015 qui correspond à un excédent de 11 237.68 €.

Le Conseil Municipal décide l'affectation de la somme de 1 000 € à la section de fonctionnement par écriture du comptable au compte 110 pour ajout aux recettes de fonctionnement. Et la somme de 10 237.68 € à la section d'investissement par émission d'un titre au compte 1068.

**Unanimité**

➤ **Affectation du résultat 2015 - Service Assainissement**

*Délibération 2016-13*

Vu le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 qui correspond à un excédent de 2850.78 €.

Vu le résultat antérieur cumulé qui correspond à un excédent de 5 000 €.

Vu le résultat final au 31 Décembre 2015 qui correspond à un excédent de 7850.78 €.

Le Conseil Municipal décide l'affectation de la somme de 2 850.78 € à la section de fonctionnement par écriture du comptable au compte 110 pour ajout aux recettes de fonctionnement. Et la somme de 5 000 € à la section d'investissement par émission d'un titre au compte 1068.

**Unanimité**

➤ **Affectation du résultat 2015 - Commerce**

*Délibération 2016-14*

Vu le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 qui correspond à un excédent de 636.29 €.

Vu le résultat antérieur cumulé qui correspond à un excédent de 8 872.74 €.

Vu le résultat final au 31 Décembre 2015 qui correspond à un excédent 9 509.13 €.

Le Conseil Municipal décide l'affectation de la somme de 9 509.13 € à la section de fonctionnement par écriture du comptable au compte 110 pour ajout aux recettes de fonctionnement.

**Unanimité**

➤ **Affectation du résultat 2015 - Commune**

*Délibération 2016-15*

Vu le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 qui correspond à un excédent de 71 041.17 €.

Vu le résultat antérieur cumulé qui correspond à un déficit de 1 278.73 €.

Vu le résultat final au 31 Décembre 2015 qui correspond à un excédent 69 762.44 €.

Le Conseil Municipal décide l'affectation de la somme de 69 762.44 € à la section de fonctionnement par écriture du comptable au compte 110 pour ajout aux recettes de fonctionnement.

**Unanimité**

➤ **Vote des taux d'imposition 2016**

*Délibération 2016-16*

Madame Le maire, pour l'établissement du budget primitif 2016, propose de reconduire les taux des impôts locaux en vigueur en 2015, à savoir :

- Taxe d'habitation : 11.39 %
- Taxe foncière (bâti) : 15.33 %
- Taxe foncière (non bâti) : 34.97 %

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux des impôts locaux en vigueur en 2015.

**6 voix pour et 5 voix contre**

➤ **Vote du budget primitif 2016**

*Délibération 2016-17*

Après mise aux voix par Madame Valérie LE DENN, Maire de BOTSORHEL, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote: **Unanimité**

**COMMERCE**

Nombre de votants : 11  
Pour : 11 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

**SERVICE DES EAUX**

Nombre de votants : 11  
Pour : 11 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

**COMMUNE**

Nombre de votants : 11  
Pour : 11 voix  
Contre : 0 voix  
Abstentions: 0 voix

**SERVICE ASSAINISSEMENT**

Nombre de votants : 11  
Pour : 11 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

**ASPL**

Nombre de votants : 11  
Pour : 11 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention: 0 voix